

naux décidaient en faveur de M. Caldwell, aucune législation n'était nécessaire, et c'est pour cela qu'il désavoua l'acte, afin que la cause fût portée devant les tribunaux et jugée d'après la loi, et non d'après les exigences politiques du gouvernement d'Ontario.

Ce n'était pas seulement l'opinion de M. Mowat, et je ne crois pas me tromper en disant que l'honorable monsieur lui-même, en sa qualité d'avocat, comme aviseur légal de M. McLaren, était d'opinion que ce dernier avait raison.

M. BLAKE: Vous vous trompez.

Sir JOHN A. MACDONALD: Si je me trompe on m'a donné de fausses informations, et lorsqu'un autre député de cette Chambre sera à son siège je reviendrai peut-être sur cette question afin de régler ce point. Dans tous les cas, la chose a été dite dans cette Chambre et n'a pas été niée.

M. BLAKE: Pas à ma connaissance.

Sir JOHN A. MACDONALD: Maintenant, M. l'Orateur, je ne sais pas si un amendement à l'adresse sera proposé. Par l'ensemble du discours de l'honorable monsieur, j'ai cru comprendre qu'il n'avait pas l'intention de proposer d'amendements. Je considère le discours du Trône comme un document clair, droit et d'affaires. Les questions qui seront soulevées au parlement sont importantes, et nous lui demandons de leur accorder sa plus sérieuse considération. Nous croyons que le temps de la Chambre sera utilement employé en discutant ces questions. Dans le discours que nous avons mis dans la bouche du représentant de Sa Majesté, nous nous sommes abstenus de faire de longues tirades sur la loi constitutionnelle ou sur la question de savoir si j'ai raison ou tort, si je suis faillible ou infaillible.

Nous avons attiré l'attention de la Chambre sur des sujets importants, et si elle adopte, comme je crois qu'elle le fera, les projets de loi que nous allons lui soumettre, les députés, en retournant dans leurs foyers, auront la satisfaction de savoir et de dire qu'ils ont passé une session utile, et rendu de grands services au pays.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: M. l'Orateur, je crois que l'on peut très-bien laisser à cette Chambre et au pays le soin de décider, lorsqu'ils liront le compte-rendu de ces deux discours, la question de savoir lequel des deux, ou de mon honorable ami, le député de Durham-Ouest (M. Blake), ou du premier ministre, est le plus exposé dans la circonstance actuelle, à l'accusation d'avoir retenu la Chambre sans raison. Je partage en partie l'opinion du premier ministre, qu'il ne serait pas opportun de commencer une discussion minutieuse, vu, surtout, que je me propose de discuter, à la première occasion, plusieurs questions auxquelles le premier ministre a fait allusion. Je crois aussi que je puis très-bien féliciter le premier ministre et la Chambre du fait que, dans la présente occasion, le premier ministre a fait preuve d'une modération qu'il aurait bien pu montrer dans d'autres circonstances.

Le premier ministre, M. l'Orateur, n'a pas, après tout, le mauvais caractère de ce héros espagnol, immortalisé par *Punch*, lequel montrait un courage extraordinaire lorsque le nombre de ses partisans était vingt fois plus fort que celui de ses ennemis, mais qui avait l'habitude, lorsque cet immense avantage lui manquait, de trouver opportun de se rappeler que la prudence constitue une partie importante des devoirs d'un général. Autrefois, ou plutôt, il n'y a pas encore très longtemps, comme l'ont appris à leurs dépens quelques-uns d'entre nous, le premier ministre s'est aperçu qu'il était beaucoup plus avantageux de se débarrasser de ses adversaires politiques en remaniant leurs comtés, que de les rencontrer face à face dans le parlement. Or, M. l'Orateur, comme je l'ai dit, avec ce penchant et cette habitude, il aurait peut-être mieux valu qu'il eût été moins vaillant, moins fanfaron—je pourrais le dire—lors d'une certaine démonstration qu'il a eu lieu récemment en son honneur, et où cet honorable monsieur a fait certains énoncés sur lesquels

je me propose d'attirer ce soir l'attention de la Chambre; et cela, non seulement à cause des allusions personnelles qu'ils contiennent, mais parce que ces déclarations de l'honorable monsieur comportent certaines questions importantes qui affectent grandement le bien-être du pays. Il aurait eu, ce soir, s'il l'avait voulu, l'occasion de rétracter ou de modifier quelques-uns de ces énoncés, mais, si je le comprends bien, il nous dit qu'il ne retire aucune des paroles qu'il a prononcées.

Je me propose, M. l'Orateur, d'édifier, d'amuser, et peut-être d'instruire la Chambre en lui donnant un échantillon des énoncés auxquels tient l'honorable premier ministre et qu'il n'est pas disposé à modifier. La Chambre devra m'excuser si mon nom se trouve d'une façon un peu trop marquante dans quelques-uns des énoncés que je vais lire tout à l'heure. Ce n'est pas moi qui l'y ai mis. Dans les comptes-rendus publics, par ses organes, je vois que, tout récemment, le premier ministre se serait exprimé dans les termes suivants:

C'était un ancien tory, fils et petit-fils d'anciens tories, et s'il est vrai, comme nous le croyons, qu'il est permis aux aïeux de voir ce qui se passe chez leurs descendants, les siens ont dû tressaillir dans leurs tombeaux, eux qui ont tout sacrifié pour leur pays et leurs principes conservateurs, lorsqu'ils ont vu la récompense accordée à celui qui avait rendu son parti—(Applaudissements prolongés.) Ah oui, messieurs, il était chevaleresque sir Richard Cartwright. Nous savons que la chevalerie est un ordre que la vaillance a établi, que le chevalier doit être intrépide et que le devoir de tout homme est d'être fidèle à son allégeance et loyal envers son parti. (Applaudissements.) Il est du devoir du chevalier, lorsque l'occasion se présente, d'entourer le roi et la couronne, et, si le choc est nécessaire, de lutter pour la défense de cette même couronne. Mais sir Richard Cartwright s'est fait le champion de l'indépendance; il doit être en état de constater de quelle manière une telle chose sera accueillie par le peuple de ce pays. M. Blake n'ira pas se compromettre en adoptant cette politique à présent; il veut attendre afin de voir de quel côté le chat va sauter (rires et applaudissements); de fait, ils l'ont essayé l'autre jour, et, messieurs, pensez-y seulement, l'homme qui est conseiller privé du Canada, qui a juré allégeance à Sa Majesté, à ses héritiers, à ses successeurs, et, songez-y, cet homme qui a accepté de sa main le titre de chevalier, qui est censé s'être agenouillé à ses pieds, avoir baisé sa main et reçu l'accolade sur les deux épaules—

Or, M. l'Orateur, il s'élève ici une question d'une très grande importance. Je me rappelle que lorsque j'ai eu l'honneur d'être nommé chevalier, je n'ai reçu, et l'honorable ministre des finances n'a reçu—car j'étais présent en cette occasion—l'accolade que sur une épaule. Maintenant, je veux savoir, dans mon intérêt et dans l'intérêt du ministre des finances, dans l'intérêt de plusieurs de ses collègues, s'il y a eu erreur. En examinant le langage de l'honorable monsieur, il importe peut-être que l'honorable ministre des finances, et tous ceux d'entre nous, moi aussi, qui n'avons reçu l'accolade que sur une épaule, il importe peut-être que nous sachions une chose, savoir: "Ne sommes-nous que des demi-chevaliers?" Je soumetts la question à l'honorable monsieur, car on doit s'attendre à ce que des chevaliers d'un haut grade, comme le premier ministre, connaissent aussi bien la science du blason que celle du droit constitutionnel. Je m'en rapporte à lui: des chevaliers d'un grade aussi élevé que le sien reçoivent-ils l'accolade sur les deux épaules, et des chevaliers d'un grade inférieur—des chevaliers commandeurs—ne la reçoivent-ils que sur une seule? Je fais cette question seulement parce qu'il me semble en réalité que, s'il en était autrement, est-il possible, M. l'Orateur—et je n'ose faire cette insinuation que pour expliquer une question qui, autrement, serait inexplicable—est-il possible, dis-je, que lorsque le premier ministre dit qu'il a reçu l'accolade sur les deux épaules, il ait pu voir double? Cependant, cette question importante peut être décidée, et je la soumetts avec confiance au ministre des finances, qui est intéressé comme moi. Il paraît que l'honorable monsieur a continué ainsi:

En disant: "Debout sir Richard Cartwright, moi fidèle et loyal," et imaginez-vous qu'il prêche l'indépendance, imaginez-vous qu'il jette de côté la loyauté qu'il a juré de garder, tout en se pavanant du titre de C. O. M. G.